PLATEFORME
Territoriale
d'inclusion
Jean-Elien Jambon
accompagner vers l'avenir

Le dispositif d'inclusion scolaire s'inscrit dans la Plateforme Territoriale d'Inclusion « Jean Elien Jambon ».

Il fonctionne en lien avec les trois autres dispositifs d'accompagnement de la plateforme et s'appuie sur un large réseau de partenaires.

NOTRE ÉQUIPE

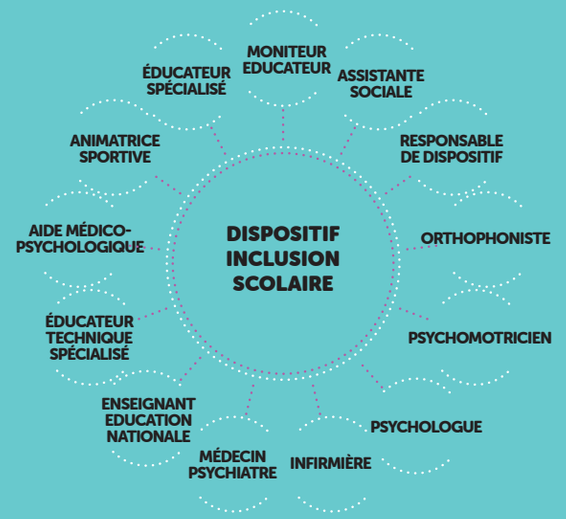

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

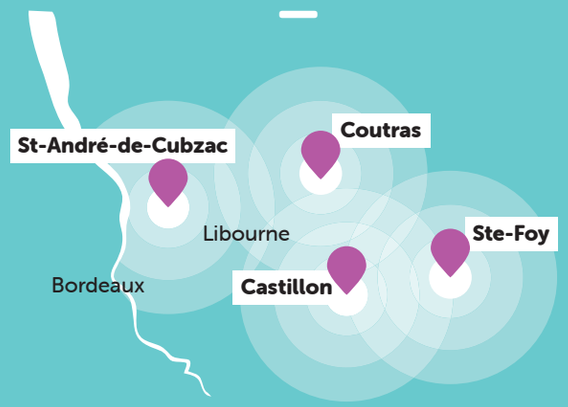

NOS PARTENAIRES

MDPH, Education Nationale (écoles, RASED, collèges...) professionnels de santé, réseaux d'éducation à la santé, associations culturelles et sportives, mairies...

CONTACT

Pour toute demande de renseignement concernant le dispositif :
le responsable de dispositif :
Tel : 05.57.49.84.84
contact@plateforme-jej.fr

Pour une demande d'admission vous pouvez contacter la cellule de coordination :
05 57 49 84 84

Siège : 78 ZI Eygreteau 33230 COUTRAS
Tél. : 05 57 49 84 84
www.plateforme-jej.fr

PLATEFORME
Territoriale
d'inclusion
Jean-Elien Jambon
accompagner vers l'avenir

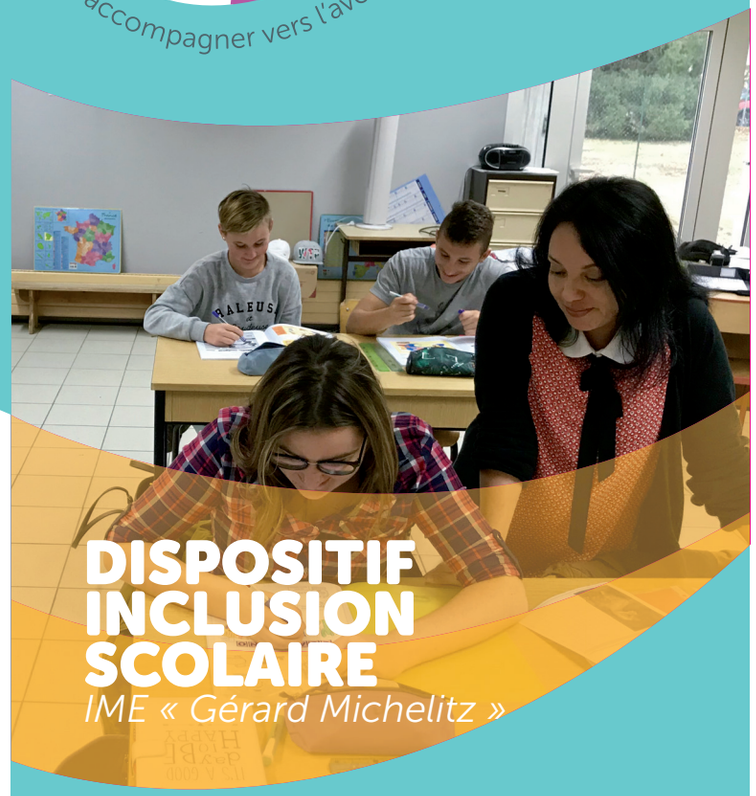

DISPOSITIF INCLUSION SCOLAIRE

IME « Gérard Michelitz »

- Un dispositif
- Un projet
- Des parcours diversifiés

Accompagner la socialisation à travers la scolarisation

Acquérir l'autonomie

POUR QUI ?

Les personnes accompagnées au sein du dispositif inclusion scolaire sont des enfants et adolescents souffrant de déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement associés :

› Bénéficiant d'une orientation de la MDPH (Notification de type Institut Médico Educatif)

› Dont le parcours de scolarité nécessite un accompagnement médico-social adapté

POURQUOI ?

Notre dispositif a pour mission de soutenir l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap et l'acquisition de leur autonomie.

Il s'agit de repérer et de permettre l'expression de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles.

Il s'agit également d'accompagner l'évolution de la place sociale et citoyenne des enfants et des jeunes accueillis.

COMMENT ?

Nos prestations se traduisent dans le cadre d'un projet personnalisé, co-construit avec le jeune et sa famille ainsi que les partenaires.
Ces prestations sont élaborées en lien avec les besoins et attentes du jeune et dans une logique de cohérence de projet qui fait sens :

› **Educatives**, qui permettent d'accompagner le jeune vers l'autonomie et de développer ses habilités sociales à travers des activités variées, la vie en groupe, et des inclusions en milieu ordinaire.

› **Thérapeutiques**, autour de prestations paramédicales et psychologiques sous la coordination d'un médecin pédopsychiatre.

› **Pédagogiques**, dispensées par des enseignants de l'Education Nationale ; elles permettent aux jeunes de développer des savoirs théoriques et sociaux.

› **Sportives**, autour de l'initiation à différentes activités, et la pratique du sport adapté.